



Analyse du parc **Théodore**

L'ANONYME

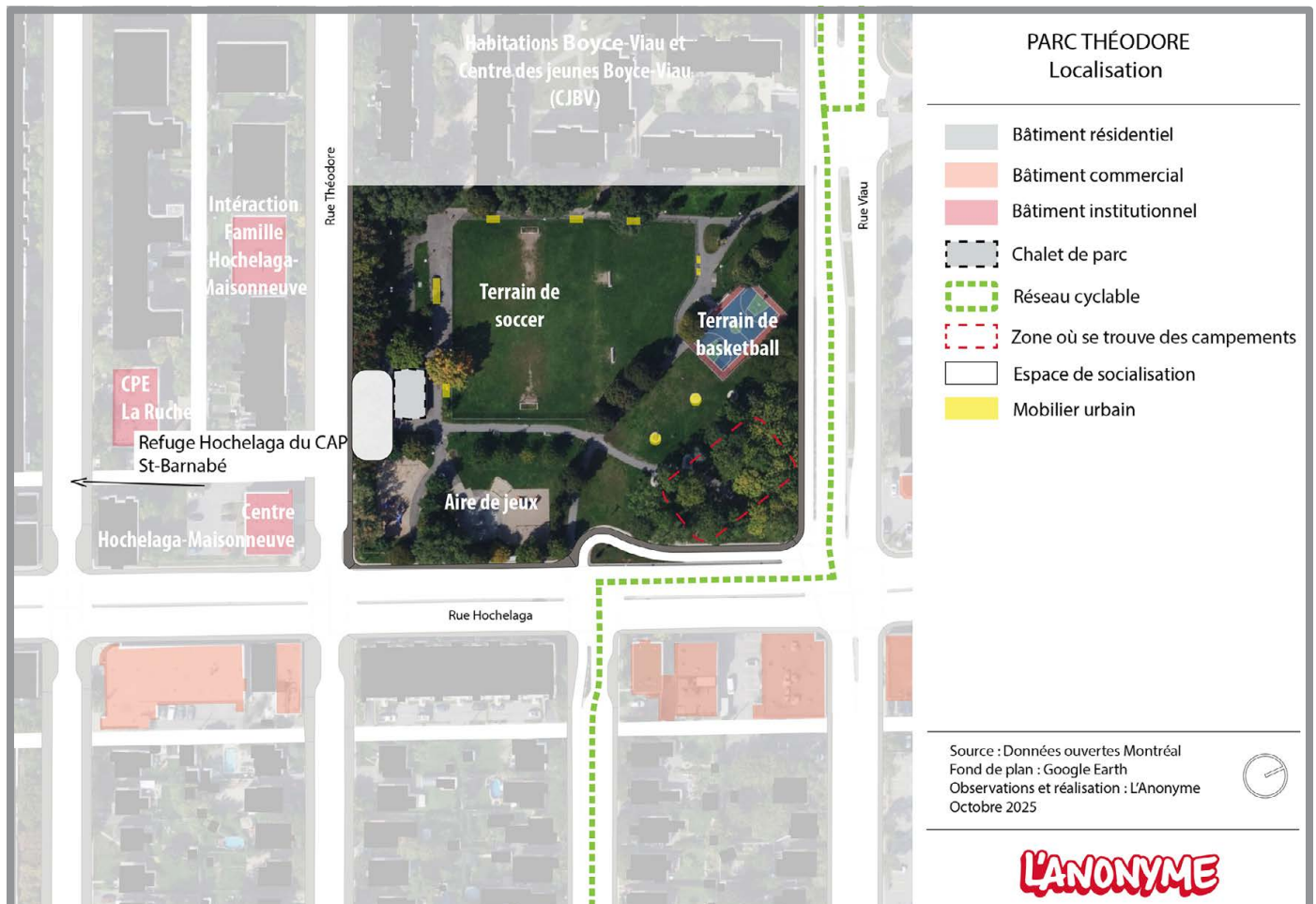
Parc Théodore

Visée générale

Contribuer au partage équitable de l'espace pour tout-es les usager-es du parc et identifier les bonnes pratiques en matière de cohabitation sociale.

Objectifs ciblés

- Identifier les principales dynamiques sociales relatives à la cohabitation entre les différents groupes de personnes fréquentant le parc
- Augmenter le sentiment de sécurité des usager-es
- Favoriser les rencontres et les interactions positives par la mise en place d'aménagements sécuritaires et universellement accessibles



Localisation et mise en contexte

Situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le parc Théodore se trouve aux limites nord-est du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Petit parc de quartier, il est délimité par les Habitations à Loyers Modiques (HLM) Boyce-Viau au nord, la rue Hochelaga au sud, la rue Théodore à l'est et la rue Viau à l'ouest. Le parc est ceinturé de voies de circulation structurantes à haut débit de circulation, notamment pour le camionnage, et de deux voies cyclables. Les abords du parc ont un usage mixte ; résidentiel des côtés nord et ouest, commercial au sud, et industriel pour la portion est. Le parc se trouve à proximité de plusieurs grandes infrastructures sportives et de loisirs, tels que le Parc olympique et le parc Maisonneuve, tous deux situés au nord de celui-ci. Le parc se trouve également à moins de cinq minutes de marche de la station de métro Viau et de plusieurs lignes d'autobus.

Plusieurs ressources communautaires et institutionnelles sont implantées à proximité, comme les organismes Interaction Famille Hochelaga-Maisonneuve et le Centre Hochelaga-Maisonneuve, le Centre à la petite enfance (CPE) La Ruche, la garderie Le Nid ainsi que la ressource d'hébergement d'urgence CAP St-Barnabé (implantée à moins de 350 mètres). À l'intérieur même du parc, un service de dépannage alimentaire est offert au chalet de parc par le Centre des jeunes Boyce-Viau (CJBV). Des événements ponctuels y sont également organisés, tels que les Jeux de la Rue, un événement sportif destiné aux jeunes de 12 à 24 ans.



Légende : la portion sud-est du parc comprend du mobilier urbain et plusieurs arbres matures. Des campements y sont souvent érigés.

Bien que le contexte géographique en fait un lieu peu fréquenté outre les résident·es du secteur, le parc est un point de repère et d'accès à différentes installations et ressources pour les populations vulnérabilisées ou marginalisées du quartier. Depuis environ deux ans, des campements sont érigés dans la section sud-est du parc. La présence visible de personnes marginalisées ou en situation d'itinérance aux abords du chalet de parc, un historique de violence armée et des facteurs liés à l'aménagement ont contribué à créer de l'insécurité et des tensions à l'intérieur de celui-ci. De plus, des incivilités, des comportements insécurisants, du matériel de consommation à la traîne et des attroupements de personnes ont été rapportés au cours des dernières années, menant éventuellement à l'embauche d'un·e gardien·ne de parc, présente tous les jours entre les mois de mai et octobre 2025.



Légende : l'allée longeant les Habitation Boyce-Viau est peu entretenue et désuète.

Caractéristiques de l'aménagement du parc

Le parc comprend un terrain de soccer, un terrain de basketball, une aire de jeux avec des équipements destinés aux enfants de 18 mois à 5 ans et de 6 à 12 ans, ainsi que des jeux d'eau. Certains équipements de l'aire de jeux ont été signalés comme brisés ou désuets. L'aire de jeux se situe en bordure de la rue Hochelaga et n'offre aucun écran sonore ou visuel.

Dans le reste du parc, du mobilier urbain, tel que des bancs et des tables, est implanté le long des allées, autour du chalet de parc et près de l'intersection des rues Hochelaga et Viau. Des bancs sont également installés le long de l'allée comprise entre le terrain de soccer et le HLM dans

la section nord. Le mobilier urbain, incluant les estrades, est dispersé et désuet, ne favorisant pas les opportunités de socialisation et de rencontres. Le parc présente des lacunes en matière d'accessibilité universelle ; plusieurs tables se trouvent dans des espaces gazonnés et les allées sont régulièrement impraticables lors de la saison hivernale, réduisant l'achalandage lors de cette période.

Le chalet de parc près de la rue Théodore, rénové en 2023, inclut des installations sanitaires ainsi qu'une salle multifonctionnelle. Plusieurs activités se tiennent dans la salle, organisés notamment par le CJBV et la bibliothèque Maisonneuve. Les abords du chalet sont un espace de socialisation pour des personnes marginalisées ou en situation d'itinérance.

Près de la rue Viau, à l'opposé des aires de jeux pour les enfants, plusieurs arbres matures créent une zone ombragée. Il s'agit de la zone où se trouvent des tentes habitées par des personnes en situation d'itinérance. Bien que le chalet de parc et les terrains sportifs aient récemment été réaménagés, le reste du parc semble sous-investi pour les activités sportives et de loisirs.

■ Méthodologie des observations

Le parc Théodore a fait l'objet d'un total de huit périodes d'observation entre les mois de décembre 2024 et juin 2025. Ces observations ont permis de recenser les activités de 139 personnes dans le parc, en plus des présences habituelles de l'équipe de cohabitation sociale de L'Anonyme. Les données relatives aux activités pratiquées, à la condition socioéconomique ainsi qu'à l'âge perçus ont été mises en commun et analysées afin de cerner les dynamiques sociales à l'intérieur du parc.

Les activités relevées lors des observations ont été divisées en trois catégories :

- **Déplacement** : en transit dans le parc. Les activités catégorisées déplacement comprennent la marche, le vélo, le jogging, etc.
- **Stationnaire** : toute activité qui implique de rester au même endroit, comme être assis·e seul·e ou en groupe, dormir, lire, etc.
- **Active** : cette catégorie inclut les activités récréatives et sportives, qui peuvent comprendre l'utilisation des installations disponibles, comme le terrain de soccer et les équipements de jeux pour enfants.

La collecte des données s'oriente autour de la condition socioéconomique et démographique perçue des personnes (personnes non marginalisées, personnes marginalisées et âge). Il est important de souligner que ces catégorisations reposent sur des perceptions subjectives et peuvent varier selon le contexte, l'interprétation des personnes qui ont réalisé les observations et les critères implicites utilisés par celles-ci.

Ainsi, l'expression « personne marginalisée » est utilisée afin d'identifier une personne présentant un ou des facteurs de vulnérabilités visibles ou connus (pauvreté, santé, consommation, utilisation particulière de certaines installations du parc, fréquentation de certains services, itinérance, etc.), tandis que l'expression « personne non marginalisée » réfère à une personne qui ne présente pas de manière visible de tels facteurs.

L'expression « personne en situation d'itinérance » renvoie à une personne vivant une instabilité résidentielle — c'est-à-dire sans logement fixe, adéquat et sécuritaire — ou dépendante de services d'hébergement temporaires. Quant à l'âge, un·e enfant se situe dans une tranche d'âge estimée de 0-12 ans ; une personne adolescente, de 13-17 ans ; une personne adulte, de 18-65 ans ; et une personne aînée, de 65 ans et plus.

Également, différentes actions ont été réalisées (notamment auprès de personnes en situation d'itinérance) afin de brosser un portrait du sentiment de sécurité et de l'usage du parc. Des personnes en situation d'itinérance ont été sondées et une marche exploratoire a été organisée en collaboration avec la Maison Tangente (une Auberge du cœur du quartier) afin de compléter les données recueillies lors des périodes d'observation.

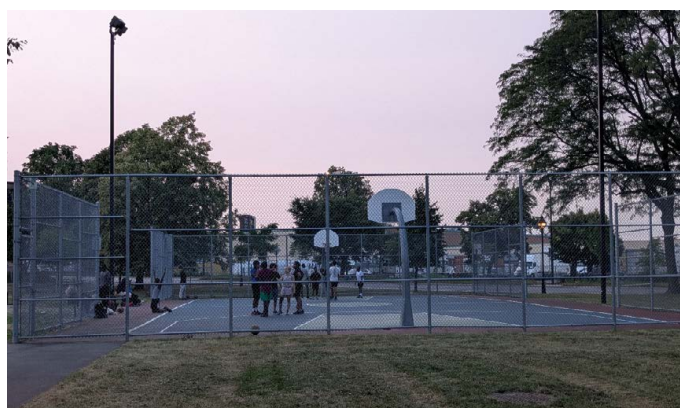
Activités et dynamiques sociales observées

L'occupation du parc et les types d'activité pratiqués selon la condition socioéconomique perçue et l'âge ont été analysés afin d'évaluer les facteurs favorables ou défavorables au partage équitable de l'espace public. La répartition du type d'activité pratiquée démontre que le parc est utilisé de manière équilibrée (environ 33% pour chaque type d'activité). L'achalandage augmente considérablement lors d'événements ponctuels, par exemple, lors de la distribution alimentaire hebdomadaire au chalet de parc et lorsque des compétitions sont tenues par les Jeux de la rue. Néanmoins, l'animation dans le parc demeure faible, et encore plus lors de la saison hivernale. Lors de certaines observations en hiver et au printemps, aucune personne n'était présente dans le parc. Bien que la température froide limite généralement le temps passé à l'extérieur, l'absence d'installations hivernales (comme une butte de glissement ou une patinoire), combinée à des allées glacées et impraticables, réduisent la pratique de tous les types d'activités recensés.

	ENFANT	ADO	ADULTE	AÎNÉ
Stationnaire	0	6	34	6
Actif	7	38	1	1
Déplacement	2	6	30	8
Proportion par âge	6%	36%	47%	11%



Légende : L'aire de jeux pour enfants se situe en bordure de la rue Hochelaga.



Légende : les installations sportives sont majoritairement utilisées par des personnes jeunes.

Les enfants représentent 6% des personnes observées, et les adolescent·es, 36%. Cette faible proportion d'enfants, malgré des équipements destinés à leur groupe d'âge et la proximité de différentes ressources à la petite enfance, pourrait s'expliquer par différents facteurs. D'abord, les périodes d'observation peuvent avoir été effectuées en dehors des heures de fréquentation habituelles. Ensuite, l'aménagement ou le sentiment de sécurité peuvent également influencer la fréquentation du parc. Le CPE La Ruche a indiqué à l'équipe de L'Anonyme fréquenter les aires de jeux ainsi que le terrain de soccer, mais les employé·es indiquent éviter les jeux d'eau, qui sont désuets et sont parfois défectueux ainsi que les installations sanitaires pour des questions de salubrité et par peur d'y trouver du matériel de consommation à la traîne. Également, des échanges avec les employé·es de la halte-garderie de l'organisme Interaction Famille Hochelaga-Maisonneuve ont confirmé que des craintes liées à l'itinérance et à la consommation de substances psychoactives ont eu un impact sur l'utilisation du parc. À l'été 2023, un·e enfant s'était accidentellement piqué·e sur une seringue à la traîne dans l'aire de jeux.

Les données recueillies démontrent que les installations sportives sont largement utilisées par des personnes adolescentes, représentant 81% des usager·es s'adonnant à des activités dans la catégorie active. Outre ce type d'activité, peu de jeunes fréquentent le parc, particulièrement les adolescentes, pour qui les installations ne semblent pas répondre à leurs besoins.

Les résultats suggèrent qu'une grande majorité des personnes observées sont non marginalisées, pour une proportion de 80% (20% pour les personnes marginalisées). Cependant, en excluant les personnes de 18 ans et moins, la proportion s'élève à 65% pour les personnes non marginalisées et à 35% pour les personnes marginalisées. Toujours en excluant les personnes de 18 ans et moins, les données colligées révèlent que 71% des personnes non marginalisées pratiquent des activités liées au déplacement, tandis que 96% des personnes marginalisées pratiquent des activités de type stationnaire.

TYPE D'ACTIVITÉ	PERSONNE ADULTES ET ÂÎNÉES MARGINALISÉES	PERSONNES ADULTES ET ÂÎNÉES NON MARGINALISÉES
Stationnaire	27	13
Actif	0	2
Déplacement	1	37
Proportion	35%	65%

96% des personnes de 18 ans et plus marginalisées pratiquent des activités stationnaires	71% des personnes de 18 ans et plus non marginalisées pratiquent des activités liées au déplacement
--	---

Cette présence reflète le sentiment d'appartenance et de sécurité au lieu pour ces personnes. Au cours des observations et des présences habituelles de l'équipe de L'Anonyme, des personnes marginalisées ou en situation d'itinérance ont été sondées afin de connaître leur appréciation du parc et les raisons pour lesquelles elles y vivaient ou le fréquentaient.

Lors d'échanges avec les personnes fréquentant les abords du chalet de parc, les éléments suivants ont été rapportés comme facteurs positifs :

- La proximité avec d'autres lieux fréquentés : le refuge et certains commerces ;
- La possibilité d'emprunter du matériel de loisirs au chalet de parc, notamment le jeu de poches ;
- L'accessibilité aux installations sanitaires, à une prise de courant et des bancs ;
- La possibilité d'offrir de l'aide lors de la distribution alimentaire hebdomadaire tenue dans le chalet de parc ;
- Les liens créés avec les personnes se présentant à la distribution alimentaire, notamment certaines familles et résident-es du HLM ;

Parmi les points à améliorer, les personnes marginalisées ou en situation d'itinérance ont indiqué :

- La nécessité d'assurer une plus grande surveillance formelle (notamment par la présence de patrouilles du SPVM), afin que l'ensemble des usager-es, particulièrement les familles, se sentent en sécurité dans le parc ;
- Le besoin d'un meilleur entretien des installations, notamment les toilettes. Lorsque ces dernières ont été vandalisées, elles ont été fermées pendant plusieurs semaines sans alternative ;
- La réparation ou le remplacement du mobilier urbain brisé ;
- L'ajout de prises de courant ailleurs dans le parc.



Légende : une tente dans la portion sud-est du parc.

Aussi, le choix du chalet de parc comme espace de socialisation, à l'écart de l'aire de jeux pour enfants et des terrains sportifs, offre de l'intimité et une certaine discrétion. Les observations effectuées dans différents parcs de la ville tendent à démontrer que les personnes marginalisées ou contraintes de vivre dans l'espace public choisissent, dans la mesure du possible, des lieux éloignés des installations destinées aux familles et aux enfants. Lors d'événements ponctuels au parc Théodore, comme les Jeux de la rue, les personnes fréquentant les abords du chalet se sont dirigées vers les tables et les bancs du côté sud-est afin de ne pas déranger l'organisation et laisser la place aux jeunes participant·es.

un fort sentiment d'appartenance et prennent activement part à la vie sociale du parc. Lors d'une intervention des services d'urgence auprès d'une personne près du chalet de parc, l'équipe a été témoin d'une personne accompagnée de ses deux enfants interpellé la personne blessée par son prénom afin de lui offrir du soutien et des encouragements. Ces échanges entre les différent·es usager·es du parc témoignent d'une cohabitation sociale positive.

Les données recueillies lors des périodes de sondage démontrent que les personnes marginalisées ressentent

Les sondages effectués auprès des personnes vivant dans des installations temporaires dans la portion sud-est du parc témoignent également du même sentiment d'appartenance au lieu. Une personne a indiqué apprécier la tranquillité des lieux et la surveillance informelle et l'achalandage (principalement des voies passantes), qui la sécurisent en cas de besoin. Elle sait que si quelque chose d'anormal arrive, une personne vivant dans les résidences à proximité appellera les services d'urgence.

Quatre personnes en situation d'itinérance ont mentionné la relation avec les gardien·nes du parc comme étant le plus grand facteur contribuant au sentiment de sécurité. L'équipe de L'Anonyme a constaté que les deux gardien·nes attiré·es au parc Théodore avaient créés de bons liens avec les personnes en situation d'itinérance vivant dans le parc. Ces liens ont significativement réduit les incivilités et les facteurs insécurisants en assurant une surveillance formelle, un meilleur entretien et en favorisant des échanges respectueux et positifs entre les différents usager·es. Un·e employé·e connaît toutes les personnes marginalisées qui fréquentent le parc par leur prénom et les apprécie comme des ami·es selon ses dires. Les gardien·nes ont indiqué à l'équipe de L'Anonyme n'avoir trouvé aucun matériel de consommation à la traîne depuis leur arrivée. De plus, les employé·es ont dû intervenir auprès des personnes en situation d'itinérance pour qu'elles n'effectuent pas leur travail à leur place – les personnes vivant dans le parc voulaient aider à ramasser les ordures et nettoyer elles-mêmes les installations sanitaires.

Les données recueillies auprès de différentes personnes font ressortir de manière évidente une dynamique d'entraide, de respect des lieux et de coopération positive entre les usager·es du parc. La création de liens entre les gardien·nes de parc et les personnes marginalisées ou en situation d'itinérance ont contribué à renforcer le sentiment de sécurité. Les éducatrices du CPE saluent les personnes marginalisées. Parfois, aux jeux d'eau, des personnes sont de passage pour se rafraîchir, et les éducatrices demandent aux enfants de leur laisser la place. À chaque visite, les éducatrices du CPE remercient les gardien·nes de parc. Lors des Jeux de la rue, les bénévoles ont offert des boissons fraîches aux personnes vivant dans les tentes. Ces quelques exemples mettent en lumière l'importance de l'inclusion sociale. Plusieurs situations démontrent les facteurs de protection liés à une cohabitation sociale bienveillante : création de liens, sentiment de communauté et partage de l'espace. Elles sont rendues possibles grâce à l'empathie et au respect ressentis et exprimés par les personnes des différents groupes sociaux observés.

Aménagements proposés

- ✓ Augmenter le nombre de poubelles à déchets dans l'ensemble du parc. Intégrer des supports à contenants consignés (voir le concept des poubelles participatives de la Coopérative Les Valoristes) ;
- ✓ Ajouter du mobilier urbain permettant de favoriser les rencontres, comme des placotoirs ou des tables de ping-pong ;
- ✓ Favoriser la fréquentation du parc en toute saison. Rendre les sentiers praticables pour les déplacements, organiser des événements thématiques et ajouter des installations pour la saison hivernale, comme une patinoire ;
- ✓ Ajouter des installations adaptées aux besoins des adolescentes ;
- ✓ Assurer le bon fonctionnement et l'entretien adéquat de tous les équipements et installations dans le parc. Considérer l'accessibilité universelle du mobilier urbain, notamment les tables dans la portion sud-est. Ajouter des bancs le long des allées, des tables dans l'aire de jeux pour enfants et plus d'estrades aux abords du terrain de soccer ;
- ✓ Réviser les limites de l'aire de jeux afin de créer un espace favorisant le jeu libre et sécuritaire. L'ajout de végétation le long de la clôture aux abords de la rue Hochelaga contribuerait à créer un écran sonore et visuel de la circulation routière ;
- ✓ Intégrer un aménagement ludique et convivial dans l'aire de jeux des enfants, notamment par l'ajout d'équipements dans les jeux d'eau, des tables et des bancs pour les familles, du marquage au sol, un auvent permettant de se protéger du soleil, etc. ;
- ✓ Pour l'aire des jeux d'eau, ajouter une affiche indiquant les heures auxquelles celle-ci est réservée aux familles et aux groupes d'enfants afin d'assurer un partage des installations ;
- ✓ Créer des opportunités de rencontres socioéconomiquement inclusives et intergénérationnelles entre les différent-es usager-es du parc, comme un jardin communautaire ou un terrain de pétanque. Ces installations pourraient être implantées dans l'espace sous-investi près de la rue Théodore, entre le chalet de parc et le HLM ;
- ✓ Sécuriser les accès au parc sur la rue Théodore, notamment vis-à-vis l'entrée de la ruelle. Un passage piéton surélevé pourrait être pertinent afin d'assurer le déplacement sécuritaire des personnes, notamment des groupes d'enfants ;
- ✓ Réaménager l'allée et l'escalier entre le HLM et le terrain de soccer afin de le rendre plus convivial et sécuritaire. L'éclairage devrait également être modifié.

Abords du chalet de parc

- ✓ Assurer l'accès et le bon fonctionnement des installations sanitaires. Advenant un bris ou une fermeture temporaire, ajouter des toilettes chimiques ;
- ✓ Augmenter l'éclairage autour du chalet de parc ;
- ✓ Installer un cendrier à mégots de cigarettes afin de réduire le nombre de déchets au sol ;
- ✓ Implanter un point d'accès à l'aide, tel un téléphone d'urgence ;

- ✓ Considérant que différentes ressources et équipes interviennent dans le parc, il serait pertinent d'afficher à l'entrée du chalet de parc les numéros à contacter selon la situation donnée.

Services à la communauté

- ✓ Faire rayonner la dynamique positive qui s'est instaurée entre les gardien·nes de parc et les différent·es usager·es comme une bonne pratique à la cohabitation sociale. Intégrer l'initiative dans l'ensemble des parcs et espaces verts de l'arrondissement ;
- ✓ Implanter un service de travail payé à la journée, tel que TAPAJ. Le programme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée) permet à des personnes vivant de la précarité d'effectuer un travail rémunéré qui bénéficie à l'ensemble de la collectivité ;
- ✓ Autoriser les installations temporaires et les tentes dans la portion sud-est du parc.

